



# Le Saint-Siège

---

**LETTRE DU PAPE PAUL VI  
AU CARDINAL GABRIEL-MARIE GARRONE,  
ENVOYÉ SPÉCIAL AUX CÉRÉMONIES  
DU CENTENAIRE DES UNIVERSITÉS CATHOLIQUE DE FRANCE**

*A notre cher Frère le Cardinal Gabriel-Marie Garrone.*

Nous vous avons désigné comme notre Envoyé spécial aux cérémonies du Centenaire des Universités catholiques de France. Par votre entremise, nous tenons à nous associer tout particulièrement à la légitime fierté de ces Instituts, de ceux qui leur appartiennent à quelque titre que ce soit et en premier lieu de ceux qui en portent la responsabilité. Nous voulons participer à l'action de grâces qu'il faut rendre à Dieu pour une histoire dont la fécondité spirituelle rejailit sur toute l'Eglise en France et bien au-delà. Nous désirons aussi encourager de nos vœux fervents et appuyer fermement le projet dont ces centres universitaires catholiques demeurent chargés: former des chrétiens, préparer des générations capables de réaliser une profonde harmonie entre l'intelligence et la foi. Tel est le sens du message que nous vous confions aujourd'hui à l'intention de tous ceux qui prennent part à ce prestigieux Centenaire.

On reprochait hier à l'Eglise d'avoir déclaré la guerre à l'intelligence, la foi disputant à la raison l'empire du monde et des esprits, et l'histoire enregistrant les alternatives de victoire et de défaite. Cette vue simpliste, qui n'a pas manqué à certaines heures de prétextes et même d'arguments, est aujourd'hui, pour des esprits honnêtes et ouverts, bien dépassée: il faut du sectarisme ou la pression d'une idéologie aveugle pour voir dans l'Eglise une ennemie de la pensée. L'Eglise elle-même a défini là-dessus sa doctrine. Et, pour le faire, pouvait-elle choisir théâtre plus solennel que celui d'un Concile? Là, c'est sa conscience qu'elle engage; et c'est la conscience de tous les siens qu'elle engage du même coup. Or le Concile Vatican II a mis en lumière les principes qui tracent la route à suivre en ce domaine. Il l'a fait en particulier dans la Constitution sur «L'Eglise dans le monde de ce temps», à l'occasion d'un long chapitre consacré à «l'essor de la culture», cette culture qui «traduit, communique et conserve dans ses œuvres, au cours des temps, les grandes expériences spirituelles et les aspirations majeures de l'homme, afin qu'elles servent au progrès d'un grand nombre et même de tout le genre humain» (*Gaudium et Spes*, 53, § 2).

Le Concile s'adresse aux croyants en termes vigoureux: «Qu'ils marient la connaissance des sciences et des théories nouvelles, comme des découvertes les plus récentes, avec les mœurs et l'enseignement de la doctrine chrétienne, pour

que le sens religieux et la rectitude morale marchent de pair chez eux avec la connaissance scientifique et les incessants progrès techniques; ils pourront ainsi apprécier et interpréter toutes choses avec une sensibilité authentiquement chrétienne» (*Ibid.* 62, § 6). Et voici, dans le document qui concerne l'éducation chrétienne, les directives pratiques: «Dans (les Ecoles supérieures . . . Universités et Facultés) qui dépendent de son autorité, l'Eglise entend que, par une organisation rationnelle, on travaille dans chaque discipline selon les principes et la méthode particuliers à celle-ci et avec la liberté propre à la recherche scientifique, de manière à en acquérir progressivement une plus profonde maîtrise (. . .). On saisira plus profondément comment la foi et la raison s'unissent pour atteindre l'unique vérité (. . .). De la sorte, se réalisera comme une présence publique, durable et universelle de la pensée chrétienne dans tout l'effort intellectuel vers la plus haute culture . . .» (*Gravissimum Educationis*, 10).

Nous tenions à rappeler ces témoignages clairs et authentiques du sentiment de l'Eglise, à l'heure où celle-ci se réjouit de saluer, dans ce grand pays de France, si familier des travaux et des luttes de l'esprit, le Centenaire des Instituts qui ont été voulus «catholiques» et voués à l'enseignement supérieur. Certes, nous n'ignorons pas les conditions laborieuses, complexes, non dénuées de confusion, dans lesquelles fut revendiquée et reconnue, il y a un siècle, la légitimité d'universités catholiques, devenues plus tard des Instituts. Mais il s'agit là d'un domaine où l'Eglise éprouve plus profondément encore l'urgence de son devoir que l'existence de son droit. La perspective du passé est bien de nature à la reconforter. C'est, bien entendu, d'abord dans le domaine des sciences sacrées, que le service rendu apparaît éminent. Que ne doit pas, en effet, la science théologique à des hommes comme le futur Cardinal Gasparri, un Père Lebreton, un Jacques Maritain, pour Paris; un Tixeront ou un Podechard pour Lyon; un Monseigneur Battifol et un Monseigneur Saltet pour Toulouse; un Bardy, un Vacant pour Lille; un Père de la Taille au moment de son enseignement à Angers . . . ? Il serait facile d'assortir chacun de ces noms, choisis parmi bien d'autres, du rappel de quelque ouvrage majeur de portée universelle. Et nul n'ignore que ces hommes ont assumé, au début de ce siècle, la responsabilité de l'approfondissement de la foi au cours d'une période parmi les plus dures que l'Eglise eût jamais connues. L'Eglise doit, en leur personne, une immense gratitude aux Instituts catholiques de France.

Le service rendu dans le domaine des sciences profanes est certes, lui aussi, bien loin d'être négligeable. On garde en mémoire les noms d'un Branly pour les Sciences physiques, d'un Diès pour les Lettres, d'un Duthoit pour le Droit, et de tant d'autres, disparus ou encore vivants. Et les magnifiques développements de tant d'Ecoles professionnelles, à Paris, à Lille, à Angers, témoignent d'une vitalité peu commune. La société ne peut manquer de leur être reconnaissante, elle qui recherche toujours davantage des hommes et des femmes capables d'assurer service et responsabilité, avec compétence et conscience. Et qu'il nous soit permis d'évoquer le cadre de pauvreté - d'une pauvreté quelquefois voisine de la misère - dans laquelle ces hommes ont travaillé; le total désintéressement dont ils n'ont cessé de faire preuve; et même l'inévitable incompréhension dont ils ont pu passagèrement être victimes.

Ce passé méritoire, marqué par des initiatives courageuses et une grande foi, nous permet d'espérer beaucoup pour l'avenir des Instituts catholiques. Non qu'il suffise de reconduire ce qui a été fait, en cette heure de mutations profondes, où les besoins de l'Eglise, les pierres d'attente du monde étudiant, les possibilités aussi des Instituts peuvent amener à poser de nouveaux jalons, mais jamais à démissionner d'une tâche que nous considérons comme capitale. Car, à la place où le Seigneur nous a mis pour veiller aux destinées du Peuple de Dieu, nous attachons une importance extrême à la vie et au développement des Universités dans l'Eglise. Nous confirmons ce que nous disions clairement à leurs Délégués réunis à Rome le 27 novembre 1972 (AAS64, 1972, pp. 768-771). L'Université catholique, dans les divers

secteurs de la recherche et de l'enseignement, constitue un lieu privilégié qui permet de prendre le recul nécessaire pour situer le savoir et l'effort intellectuel dans leur pleine lumière, et pour éclairer par là même la marche de l'homme à la recherche de la vérité.

Cet homme était naguère comme enivré et étourdi de ses propres pouvoirs; il semble revenir du mythe du progrès et apparaît souvent désarmé par les soupçons qui atteignent maintenant sa propre valeur et l'humanisme qu'il édifiait: la recherche chrétienne ne le dispense en rien de sa responsabilité d'investigation humaine selon les lois propres à chaque science, mais elle peut, à la lumière de la foi, l'aider puissamment à élaborer l'anthropologie dont il a besoin. L'Eglise y témoigne qu'il y a une Bonne Nouvelle pour l'intelligence; que la Parole de Dieu, loin de l'amoindrir, la stimule et la fortifie; et que la foi aide l'homme lui-même à exister, dans un humanisme ouvert à l'Absolu. Une telle œuvre est grandement facilitée par l'interdisciplinarité des Instituts catholiques: le voisinage et la conjonction, en leur sein, des deux secteurs religieux et profane nous semble bien de nature à stimuler l'effort incessant de l'Eglise pour réaliser concrètement la recherche parallèle, le dialogue et la coopération dynamique entre l'intelligence et la foi.

Dans ces sentiments, nous exprimons nos vœux les plus ardents et notre encouragement le plus pressant à ceux qui continuent aujourd'hui un si haut service, en des temps qui ne sont pas faciles. Les rapports avec le Gouvernement de l'Etat et avec l'Université officielle se sont heureusement et singulièrement améliorés - la célébration présente en témoigne -, quoiqu'on puisse encore légitimement souhaiter des progrès, alors surtout que le poids des charges et aménagements techniques se fait chaque jour plus considérable dans le domaine universitaire. La théologie, elle, doit chercher à se maintenir et à progresser dans un contexte scientifique sans cesse plus riche et plus complexe, gardant avec fermeté son cap sur la foi. Et nous souhaitons que les Instituts catholiques ne soient pas seulement des lieux qui brillent par leur aptitude aux discussions intellectuelles ou à l'approfondissement du savoir, mais que tout y soit vécu sous la mouvance de la foi, jusque dans la prière et les rapports fraternels: ils devraient susciter et abriter des communautés croyantes, qui vivent de la Bonne Nouvelle et qui la célèbrent.

Que l'Esprit de lumière et de force soutienne tous ceux qui ont quelque responsabilité dans la marche des Instituts catholiques: les Evêques chargés de donner à ces centres universitaires la place qui leur revient dans l'ensemble de l'évangélisation, les Recteurs et leurs Conseils, qui ont à promouvoir et adapter l'œuvre confiée à leurs Instituts, Facultés et Ecoles, dans un esprit authentiquement chrétien; les Professeurs, qui ne devront jamais séparer la recherche de la vérité et l'amour fidèle de l'Eglise; les Etudiants, dans lesquels nous mettons tant d'espairs pour l'Eglise et la société de demain! A tous, et aussi aux Amis des Instituts catholiques qui, dans la joie, en célèbrent avec eux le Centenaire, nous adressons, en gage d'espérance, notre Bénédiction Apostolique!

*Du Vatican, le 21 novembre 1975.*

**PAULUS PP. VI**